

Envoyé en préfecture le 01/09/2023

Reçu en préfecture le 01/09/2023

Publié le 01/09/2023

ID : 039-253900476-20230822-2023_08_22_4-DE



SYNDICAT INTERCOMMUNAL
DES EAUX DU
HAUT JURA SUD



RAPPORT ANNUEL
SUR LE PRIX ET LA QUALITE DU SERVICE
(RPQS) - Exercice 2022

Envoyé en préfecture le 01/09/2023

Reçu en préfecture le 01/09/2023

Publié le 01/09/2023

Berser
Levrault

Syndicat Intercommunal des Eaux du Haut Jura Sud
ID : 039-253900476-20230822-2023_08_22_4-DE
Rapport annuel sur le Prix et la Qualité du Service (RPQS) – Exercice 2022

Historique des révisions				
VERSION	DATE	COMMENTAIRES	RÉDIGÉ PAR :	VÉRIFIÉ PAR :
0.00	11/07/2023	Création de document	SLB	PM

Maître d'ouvrage : Syndicat Intercommunal des Eaux du Haut Jura Sud
Mission : Rapport annuel sur le Prix et la Qualité du Service (RPQS) – Exercice 2022

Contact : Stéphane Le Bossé
Adresse : Territoires Ingénierie Jura Rue
Rouget de Lisle
39039 LONS LE SAUNIER
Tél. : 03 84 87 34 62
courriel : slebosse@jura.fr

Table des matières

1	INTRODUCTION	5
2	CARACTERISTIQUES GENERALES DU SERVICE	6
2.1	Le territoire et les modes de gestion	6
2.2	Répartition des abonnés par commune	7
2.3	Les ressources en eau utilisées	8
	2.3.1 Ressource propre	8
	2.3.2 Importation et exportation d'eau	8
	2.4.1 Volumes prélevés	9
	2.4.2 Volumes produits	10
	2.4.3 Volumes mis en distribution et vendus	11
	2.5.1 Longueur de réseau	12
	2.5.2 Les ouvrages	12
3	FACTURATION DE L'EAU ET RECETTES DU SERVICE	16
3.1	Fixation des tarifs en vigueur	16
3.2	Prix du service de l'eau potable	16
	3.2.1 Redevance de lutte contre la pollution	16
	3.2.2 Redevance pour préservation des ressources en eau	17
	3.2.3 Évolution du prix de l'eau	17
	3.2.4 Composante de la facture d'un usager de 120 m ³	17
	3.3.1 Recettes de la collectivité	18
	3.3.2 Recettes de l'exploitant	18
4	PERFORMANCE DU SERVICE	19
	Qualité de l'eau	20
	4.1.1 Système de traitement de La Burne	20
	4.1.2 Résultats du contrôle	21
4.4	Renouvellement des compteurs	24
5	LES TRAVAUX	25
5.1	Travaux engagés lors de l'exercice 2022	25
5.2	Situation vis-à-vis des branchements plomb	25

5.3	Travaux électromécaniques prévus pour 2023	25
5.4	Propositions d'amélioration de l'exploitant.....	25
	5.4.1 Pour l'usine de l'Embouteilleux.....	25
	5.4.2 Pour les équipements et le génie civil	25
	5.4.3 Pour le réseau	25
6	ACTIONS DE SOLIDARITE DE COOPERATION DECENTRALISEE.....	26
7	CONCLUSION : SYNTHESE ET FAITS MAJEURS DE L'ANNEE 2022.....	27

1 INTRODUCTION

Le Syndicat Intercommunal des Eaux du Haut Jura Sud a la compétence « eau potable ». Ainsi il lui revient d'organiser et d'assurer le service de la production et de la distribution de l'eau potable sur l'ensemble de son territoire.

La gestion du service a été confiée par voie de prestation de service à un exploitant, SUEZ.

Le contrat de prestation de service public fait l'objet d'un rapport annuel dit « du prestataire » ou synthèse.

Le présent rapport concerne, quant à lui, le service de l'eau sur l'ensemble des communes du syndicat au titre de l'année 2022. Il est établi conformément aux dispositions des articles L.2224-5 et D.2224-1 du Code Général des Collectivités Territoriales.

2 CARACTERISTIQUES GENERALES DU SERVICE

2.1 Le territoire et les modes de gestion

Le Syndicat Intercommunal des Eaux du Haut Jura Sud regroupe cinq communes :

- Bellecombe,
- Les Bouchoux,
- Les Molunes, commune fusionnée avec Septmoncel depuis le 1^{er} janvier 2017, création de la nouvelle commune de Septmoncel-les-Molunes
- Les Moussières,
- La Pesse.

L'ensemble de ces communes est concerné par la compétence eau potable. La population concernée par le service est de 1 100 habitants environ (données légales 2016, source INSEE ; cf. détail par commune ci-après).

L'exploitant est la société SUEZ Eau France en vertu d'un contrat ayant pris effet le 1^{er} septembre 2022. La durée de contrat est de 5 ans. Il prend fin le 31 août 2027.

L'étendue du service confié s'étend à l'ensemble des réseaux, ouvrages et équipements confiés au Prestataire en exécution du contrat et destinés à assurer la production, le transport, le stockage et la distribution de l'eau potable.

L'exploitation visée concerne :

- L'ensemble des réseaux, ouvrages, réservoirs de stockage, équipements, bâtiments et locaux rattachés, constituant l'ensemble du service de l'alimentation en eau potable du SIE Haut Jura Sud ;
- L'exploitation, l'entretien, la surveillance, les réparations de l'ensemble des ouvrages du service d'alimentation en eau potable mis à disposition par le SIE Haut Jura Sud ;
- L'enlèvement, le transport et le traitement des boues de traitement d'eau potable issus de l'exploitation ;
- La mise à disposition dans le cadre des prestations accessoires du matériel et des moyens adaptés.

2.2 Répartition des abonnés par commune

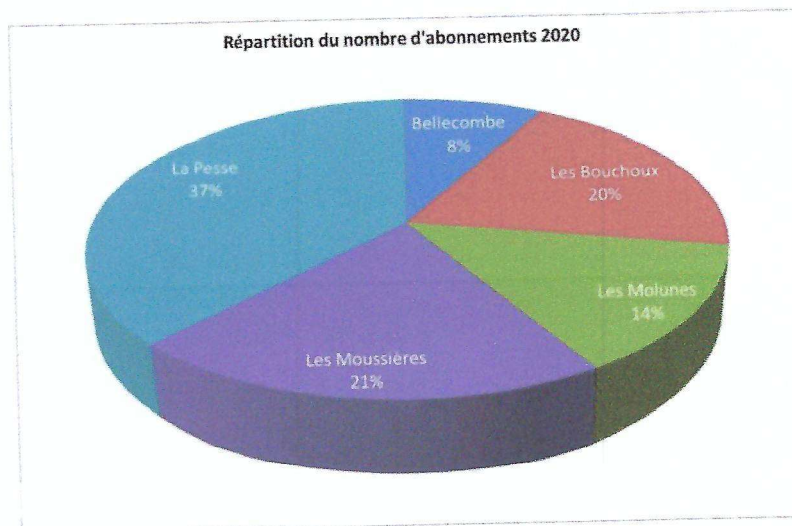
Le nombre d'habitants et le nombre d'abonnés desservis sur le territoire sont présentés ci-après. A noter que pour l'ancienne commune des Molunes, seules les dernières données de population connues ont été prises en compte avec 165 habitants (INSEE 2015).

Le ratio moyen « nombre d'habitant par abonné » est de 1,8 avec toutefois des variations selon les collectivités.

Le nombre d'abonnés est en augmentation. En 2022 il est de 605 pour une population estimée de 1062 habitants.

Commune	Nombre d'habitants Population totale			Nombre d'abonnés			
	Source : population légale 2017 INSEE	Source : population légale 2018 INSEE	Source : population légale 2022 INSEE	2020	2021	2022	Evolution (2021/2022)
Bellecombe	67	71	75	50	51	52	2.00%
Les Bouchoux	326	322	317	118	120	120	0.00%
Les Molunes	165	165	165	82	82	82	0.00%
Les Moussières	171	168	164	125	128	126	-1.6 %
La Pesse	350	344	341	224	222	225	1.40%
Total	1079	1070	1062	599	603	605	0.3%

La commune des Molunes a fusionné avec la commune de Septmoncel. Le détail des habitants sur cette ancienne commune n'est donc pas connu. C'est pourquoi la case correspondante est colorée. L'exploitant estime à 1014 habitants desservis par le réseau ; en effet, une part non négligeable des habitants dispose de leur propre ressource.



2.3 Les ressources en eau utilisées

2.3.1 Ressource propre

Le Syndicat Intercommunal des Eaux du Haut Jura Sud possède actuellement deux ressources :

- Une ressource en eau superficielle au lieu-dit l'Embouteilleux, principale ressource alimentant le réseau du syndicat ;
- Le captage de la Burne, ressource karstique.

C'est la ressource de l'Embouteilleux qui assure très largement les besoins en eau du Syndicat, la ressource de la Burne n'alimente que le hameau du même nom sur la commune des Bouchoux.

Un arrêté préfectoral protège la ressource de l'Embouteilleux (DUP du 14/12/2007) et autorise un prélèvement de 60 m³/h et de 900 m³/j.

2.3.2 Importation et exportation d'eau

Le Syndicat Intercommunal des Eaux du Haut Jura Sud ne procède à aucune importation ou exportation d'eau auprès des collectivités ou syndicats voisins.

Une interconnexion existe avec le syndicat SIE Plateau des Rousses. Elle alimente uniquement le service Nord (Bellecombe, les Molunes et les Moussières).

Des travaux sont prévus en septembre 2023 : chambre des vannes + test de l'interconnexion.

2.4 Bilan des volumes

2.4.1 Volumes prélevés

Depuis 2015, un compteur sur la prise d'eau brute a été installé en accord avec l'Agence de l'Eau permettant ainsi de connaître les volumes de prélèvement dans le lac de l'Embouteilleux. Par défaut et en l'absence de point de comptage, les volumes prélevés sur le captage de la Burne sont considérés comme égaux aux volumes produits.

Site	Volumes prélevés en m ³ (données calculées sur l'année civile)				Evolution (2021/2022)
	2019	2020	2021	2022	
<i>Embouteilleux</i>	181 944	164 643	160 105	164 486	2.7%
<i>La Burne</i>	106	108	239	230	-3.8%
<i>Importation</i>	0	0	0	0	
<i>Exportation</i>	0	0	0	0	
Total	182 050	164 751	160 344	164 716	2.7%

L'année 2022 présente un volume comparable aux 2 années précédentes.

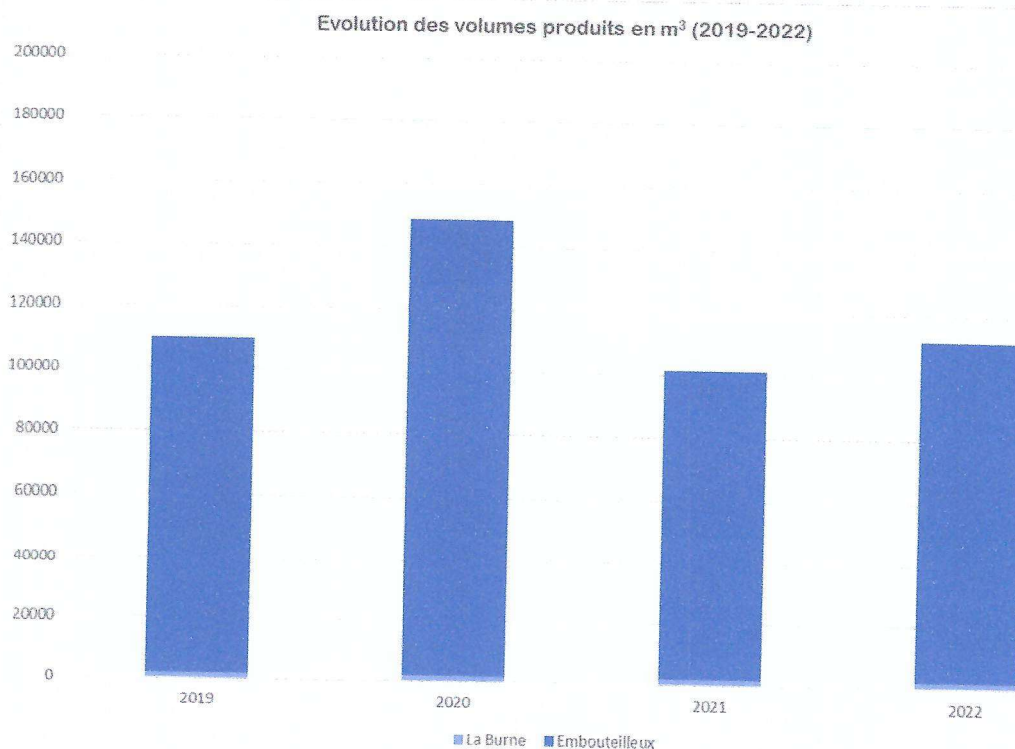
2.4.2 Volumes produits

Le volume produit en 2022 correspond au volume produit moyen des années précédentes.

En 2022, les volumes produits ont atteint 110 015 m³ soit une hausse de 10 % par rapport à l'exercice précédent. Cette augmentation est liée à l'Embouteilleux puisque le volume produit au niveau de La Burne reste faible.

Le volume de service production pour les lavages des filtres (destination ?) s'élève à 46 042 m³ représentant 30 % du volume prélevé.

Site	Volumes produits en m ³ (données calculées sur l'année civile)				
	2019	2020	2021	2022	Evolution (2021/2022)
Embouteilleux	107 787	146 643	99 403	109 785	10.4%
La Burne	104	108	230	230	0%
Importation	0	0	0	0	
Exportation	0	0	0	0	
Total	107 891	146 751	99 633	110 015	10.4%



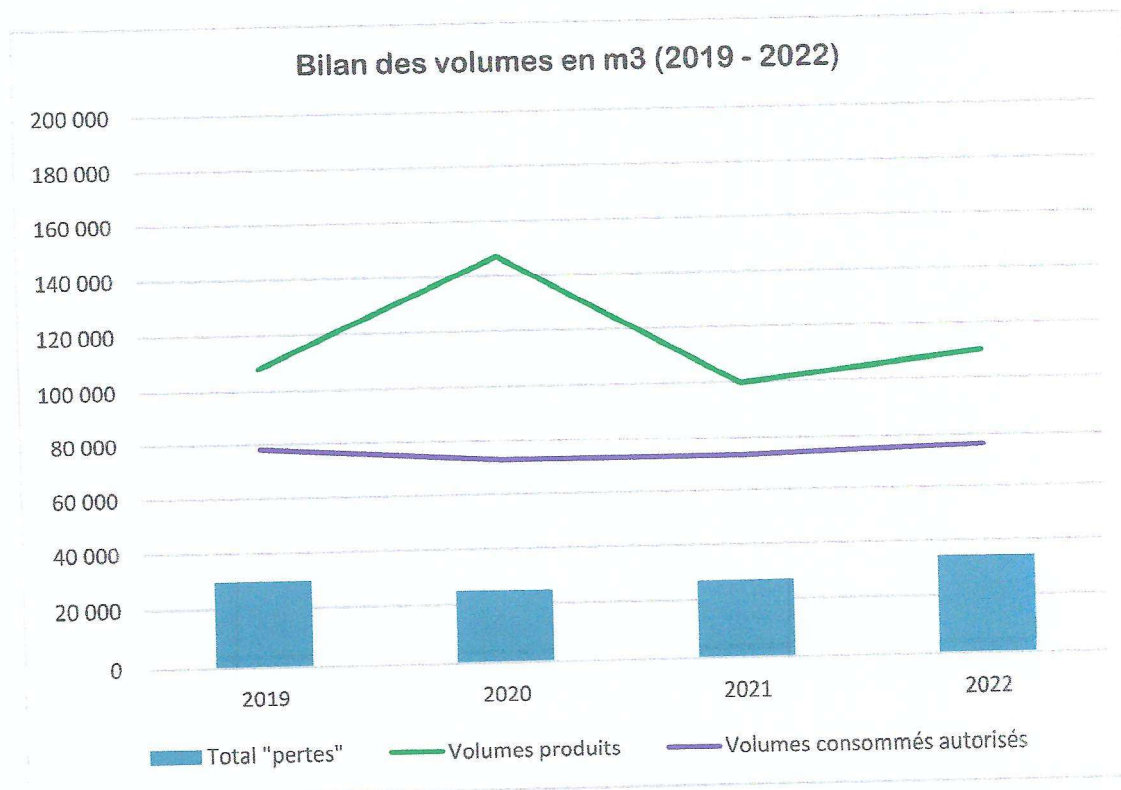
2.4.3 Volumes mis en distribution et vendus

Les volumes consommés autorisés, c'est-à-dire les volumes facturés aux abonnés ainsi que les volumes autorisés liés à l'exploitation notamment, sont en augmentation de 3,5 % et atteignent 75 335 m³ pour l'année 2022.

Les volumes facturés augmentent nettement dans une proportion de 10,5 %.

Volumes	Bilan des volumes en m ³ (données calculées sur période de relève)				
	2019	2020	2021	2022	Evolution (2021/2022)
Volumes produits	107 891	146 751	99 633	110 015	10.4%
Volumes mis en distribution	107 891	97 780	99 633	109 470	9.9%
Volumes facturés	67 097	62 954	60 625	66 984	10.5%
Volumes consommés autorisés	78 054	72 744	72 802	75 335	3.5%
Total "pertes"	29 837	25 036	26 831	34 135	27.2%

Les volumes liés aux pertes sont en augmentation par rapport aux années précédentes (fuites réseau en augmentation, peu de renouvellement).



2.5 Patrimoine

2.5.1 Longueur de réseau

Le linéaire de conduites est identique aux exercices précédents.

A la fin de l'exercice 2022 (hors branchements), le linéaire de réseau couvre 74,72 km.

Linéaire	Linéaire réseau			
	2019	2020	2021	2022
Linéaire (km)	74.72	74.72	74.72	74.72
Variation	0.0%	0.0%	0.0%	0.0%

2.5.2 Les ouvrages

Les principaux ouvrages sur le périmètre du SIE du Haut Jura Sud sont les suivants :

2.5.2.1 Installation de production et de traitement

La principale usine de production et de traitement correspond à la station de l'Embouteilleux située sur la commune de La Pesse. La station a fait l'objet d'une réhabilitation concernant les 3 filtres (réfection des cuves et changement des médias filtrants sable et charbon avec l'entreprise Culligan) au cours de l'exercice 2022.

Sa capacité est de 600 m³/jour.

Rapport annuel sur le Prix et la Qualité du Service (RPQS) – Exercice 2022

2.5.2.2 Réservoirs

On recense sur le territoire du Haut Jura Sud 7 réservoirs portant la capacité de réserve à 1 970 m³.

Capacité de réserve		
Commune	Site	Volume utile (m ³)
LA PESSE	Réservoir de la Pesse	400
LES BOUCHOUX	Réservoir de la Burne	50
LES BOUCHOUX	Réservoir de Très la Ville	200
LES BOUCHOUX	Réservoir du Village les Bouchoux	440
LES MOLUNES	Réservoir de la Cariche	400
LES MOUSSIÈRES	Réservoir la Cernaise (à l'arrêt)	80
LES MOUSSIÈRES	Réservoir la Dalue	400
TOTAL		1 970

2.5.2.3 Station de pompage

Mis à part la station de l'Embouteilleux, une seule station de pompage est présente sur le territoire. Il s'agit de la station de Laisia sur la commune des Molunes d'une capacité nominale de 10 m³/h.

Elle assure le transport de l'eau vers le réservoir de la Cariche.

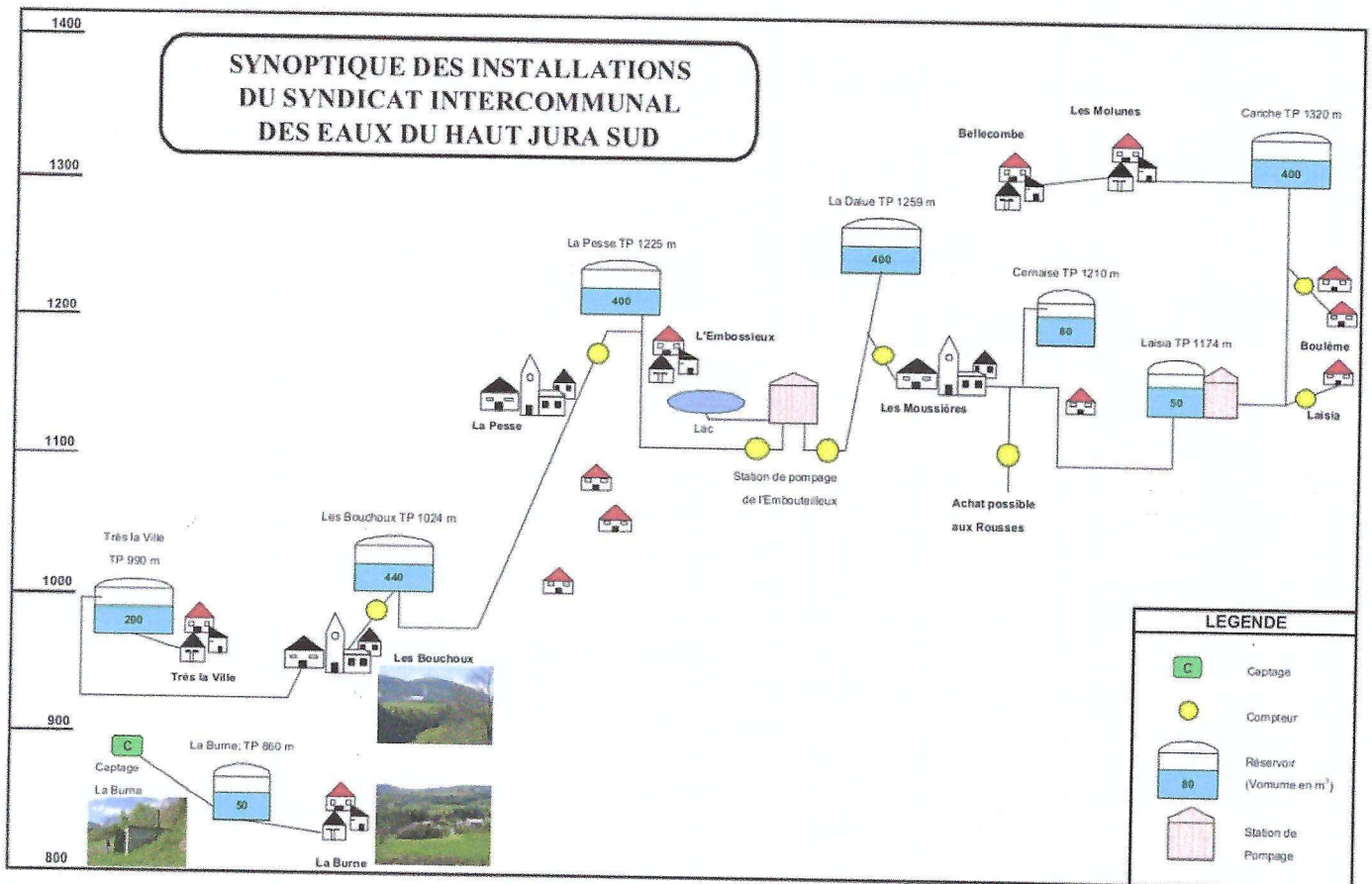
2.5.2.4 Accessoires de réseau

Sur l'ensemble des canalisations, on recense en totalité 456 accessoires de réseau répartis de la manière suivante :

Accessoire	Accessoires de réseau 2022
	Total équipement
Hydrants (bouches et poteaux incendie)	66
Vannes	196
Vidanges, purges, ventouses	179
Détendeurs / Stabilisateurs	7
Débitmètres achat / vente d'eau	1
Equipements de mesures	7
Total	456

Pas d'évolution depuis 2021 pour ce recensement.

2.5.3 Synoptique réseau



3 FACTURATION DE L'EAU ET RECETTES DU SERVICE

3.1 Fixation des tarifs en vigueur

L'assemblée délibérante a décidé de passer d'une exploitation en délégation de service public à de la prestation de service au 01/09/2022. Ainsi, depuis ce changement, il n'existe plus de tarifs concernant le délégataire.

Par délibération, le syndicat a donc modifié ses tarifs (part abonnement et part proportionnelle) au 01/09/2022 pour assumer l'exploitation du service.

Les taxes et redevances sont fixées par les organismes concernés.

Le service est assujetti à la TVA.

3.2 Prix du service de l'eau potable

Le prix du service comprend :

- Une partie fixe ou abonnement ;
- Une partie proportionnelle à la consommation d'eau potable.

Suite à la loi sur l'eau de décembre 2006, l'arrêté du 06 août 2007 fixe un pourcentage maximum de la part fixe (abonnement) par rapport au coût du service (montant total de la facture) basé sur une consommation d'eau de 120 m³. Pour les communes rurales (dont la population n'excède pas 2 000 habitants), les EPCI et syndicat mixte dont la population cumulée des communes rurales adhérentes dépasse la moitié de la population totale de la collectivité, ce pourcentage est arrêté à 40 % au 1er janvier 2010. Il est de 34.8 % sur le territoire syndical en 2023.

Les abonnements sont payables d'avance semestriellement.

Les volumes sont relevés annuellement.

Les consommations sont payables au vu du relevé. Les facturations intermédiaires sont basées sur une consommation estimée.

3.2.1 Redevance de lutte contre la pollution

Cette redevance est directement proportionnelle à la consommation d'eau. Les actions individuelles pour réduire sa consommation (chasse au gaspillage, lutte contre les fuites...) permettent d'agir directement sur les montants versés.

Cette redevance participe au financement du 11^{ème} programme d'action 2019-2024 de l'Agence de l'Eau visant à une préservation des milieux aquatiques et des ressources en eau.

Tous les habitants sont soumis à cette redevance ; certaines activités de service ou de commerce relèvent aussi de cette redevance. La liste de ces activités est fixée par arrêté ministériel.

La redevance est proportionnelle à la consommation d'eau. Elle est calculée sur le volume d'eau consommé par chaque habitant.

La redevance pour pollution d'origine domestique est intégrée à la facture d'eau des abonnés. Le service d'eau potable perçoit cette redevance pour le compte de l'agence de l'eau.

3.2.2 Redevance pour préservation des ressources en eau

L'agence de l'eau perçoit une redevance pour prélèvement d'eau afin d'inciter les usagers à économiser l'eau, et en particulier à réduire les gaspillages.

Pour préserver le débit naturel des cours d'eau et le niveau des nappes, il est en effet primordial d'établir un équilibre entre les ressources limitées et les quantités prélevées.

Le produit de cette redevance permet de financer le programme d'action de l'agence de l'eau.

Les communes du Syndicat du Haut Jura Sud appartiennent toutes à la zone A caractérisant les ressources en eau situées dans des zones non déficitaires.

3.2.3 Évolution du prix de l'eau

Désignation		1er janvier 2020	1er janvier 2021	1er janvier 2022	1er janvier 2023	Variation (2022/2023)
Part de l'exploitant						
Part fixe (€ HT par an)	Abonnement	80.2000 €	82.0000 €	87.8600 €	0 €	-100%
Part proportionnelle (€ HT/m³)		0.9430 €	0.9524 €	1.0256 €	0 €	-100%
Part de la collectivité						
Part fixe (€ HT par an)	Abonnement	50.4600 €	50.4600 €	50.4600 €	144.00 €	185.4%
Part proportionnelle (€ HT/m³)		1.1400 €	1.1400 €	1.1400 €	2.25 €	97.4%
Organismes publics						
Préservation des ressources en eau (Agence de l'Eau)		0.1171 €	0.1171 €	0.1171 €	0.1171 €	0.00%
Redevance de lutte contre la pollution (Agence de l'Eau)		0.2700 €	0.2800 €	0.2800 €	0.2800 €	0.00%
TVA		5.5%	5.5%	5.5%	5.5%	0.00%

L'évolution du prix illustre le changement du mode d'exploitation au 01/09/2022.

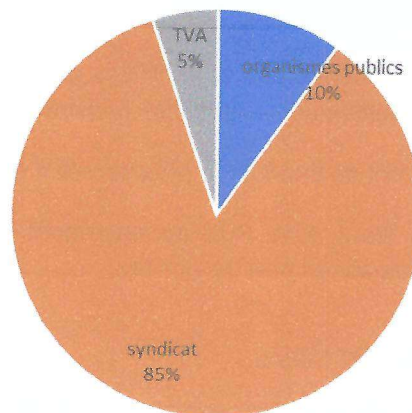
3.2.4 Composante de la facture d'un usager de 120 m³

Désignation facture 120 m³		1er janvier 2021	1er janvier 2022	1er janvier 2023	Variation (2022/2023)
Part de l'exploitant					
Part fixe (€ HT par an)	Abonnement	82.0000 €	87.8600 €	0 €	-100%
Part proportionnelle (€ HT/120 m³)		114.2880 €	123.0720 €	0 €	-100%
Part de la collectivité					
Part fixe (€ HT par an)	Abonnement	50.4600 €	50.4600 €	144.00 €	185.4%
Part proportionnelle (€ HT/ 120 m³)		136.8000 €	136.8000 €	270.00 €	97.4%
Organismes publics					
Préservation des ressources en eau (Agence de l'Eau)		14.0520 €	14.0520 €	14.0520 €	0.00%
Redevance de lutte contre la pollution (Agence de l'Eau)		33.6000 €	33.6000 €	33.6000 €	0.00%
TVA		5.5%	5.5%	5.5%	
Total 120 m³ HT		431.20 €	445.84 €	461.65 €	3.5%
TVA		23.72 €	24.52 €	25.39 €	3.5%
Total 120 m³ TTC		454.92 €	470.36 €	487.04 €	3.5%

L'augmentation du prix de l'eau entre 2022 et 2023 (au 1er janvier) est au global de 3,5 % pour un usager consommant 120 m³.

Le prix théorique pour un mètre cube d'eau au 1er janvier 2023 pour ce même usager est de : 4,05 € TTC.

Répartition au 01/01/2023



3.3 Recettes d'exploitation

Les montants ci-dessous sont extraits du compte annuel de résultats de l'exploitation (CARE).

3.3.1 Recettes de la collectivité

En Euros	2018	2019	2020	2021	2022	Variation (2022/2021)
Surtaxe	108 657.30 €	108 096.00 €	107 123.00 €	- €	107 773.74 €	%
Fonds de renouvellement	- €	- €	- €	- €	- €	
Recettes de vente d'eau (hors fond de renouvellement)	108 657.30 €	108 096.00 €	107 123.00 €		107 773.74 €	-1%

Les recettes de la collectivité sont stables par rapport aux exercices précédents.

3.3.2 Recettes de l'exploitant

En raison du changement du mode d'exploitation au 01/09/2022, l'exploitant n'étant plus délégataire, il ne se rémunère plus sur les ventes d'eau, les travaux attribués à titre exclusif ou sur les produits accessoires. Ce tableau n'a plus lieu d'être.

En Euros	2017	2018	2019	2020	Variation (2019/2020)
Recettes de vente d'eau	107 814.00 €	107 440.00 €	108 105.00 €	109 244.00 €	1.05%
Recettes liées aux travaux Travaux attribués à titre exclusif	1 109.00 €	3 012.00 €	4 472.00 €	3 195.00 €	-28.56%
Produits accessoires	2 056.00 €	2 804.00 €	2 217.00 €	2 532.00 €	14.21%
Total des recettes	110 979.00 €	113 256.00 €	114 794.00 €	114 971.00 €	0.15%

4 PERFORMANCE DU SERVICE

L'article L.2224-5 du Code Général des Collectivités Territoriales, dont est issu le décret n°2007-675 du 02 mai 2007, introduit des indicateurs de performance dans le rapport annuel du maire sur le prix et la qualité des services d'eau et d'assainissement.

Les indicateurs de performance sont synthétisés dans le tableau suivant :

	Item	Indicateurs de performance	2018	2019	2020	2021	2022
Qualité de l'eau	P101.1	Taux de conformité des prélèvements sur les eaux distribuées réalisés au titre du contrôle sanitaire par rapport aux limites de qualité pour ce qui concerne la microbiologie	100	87.5	100		100
	P102.1	Taux de conformité des prélèvements sur les eaux distribuées réalisés au titre du contrôle sanitaire par rapport aux limites de qualité pour ce qui concerne les paramètres physico-chimiques	100	50	100		100
Etat du patrimoine	P107.2	Taux moyen de renouvellement des réseaux d'eau potable	0	0	0		0
	P105.3	Indice linéaire des volumes non comptés	1.46	1.45	1.27		1.54
	P106.3	Indice linéaire des pertes en réseau	1.18	1.09	0.92		1.25
	P104.3	Rendement du réseau de distribution	70.50 %	72.35 %	74.40 %		68.82 %
		Linéaire de réseaux de desserte (hors branchements)	74.4	74.72	74.72		74.72
	P108.3	Indice d'avancement de la protection de la ressource en eau	80%	80%	80%		80%
Gestion durable du patrimoine	P103.2	Indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux d'eau potable	93	98	98		98
Satisfaction des usagers	D101.0	Nombre d'habitants desservis	1097	1054	1042		1014
		Nombre d'abonnements	585	587	599		605
	P155.1	Taux de réclamations	30.8	15.3	8.3		21.5
		Existence d'un système de mémorisation des réclamations écrites reçues	OUI	OUI	OUI		OUI
		Existence d'une commission départementale Solidarité Eau	OUI	OUI	OUI		OUI
		Existence d'une mesure de satisfaction clientèle	OUI	OUI	OUI		OUI
Qualité du recouvrement	P154.0	Taux d'impayés sur les factures d'eau de l'année précédente	0.20%	0.32%	0.74%		0.99%
Accès à l'eau	P109.0	Montant des abandons de créances ou des versements à un fonds de solidarité	0.0012	0	0		0
Certification		Obtention ISO 9001	OUI	OUI	OUI		OUI
		Obtention ISO 14001	NON	NON	NON		OUI
		Liaison du service à un laboratoire accrédité	OUI	OUI	OUI		OUI
Prix	D102.0	Prix de l'eau au m3 TTC pour 120 m3 au 01/01/année n+1	3.72	3.75	3.79	3.92	4.06

On observe notamment :

- Un rendement qui diminue de nouveau en 2022 ;
- Une qualité microbiologique et physico-chimique de l'eau conformes en 2022. Le réseau reste cependant vulnérable à des variations de qualité compte-tenu de la ressource et de la structure du réseau. Les purges préventives doivent être suivies.

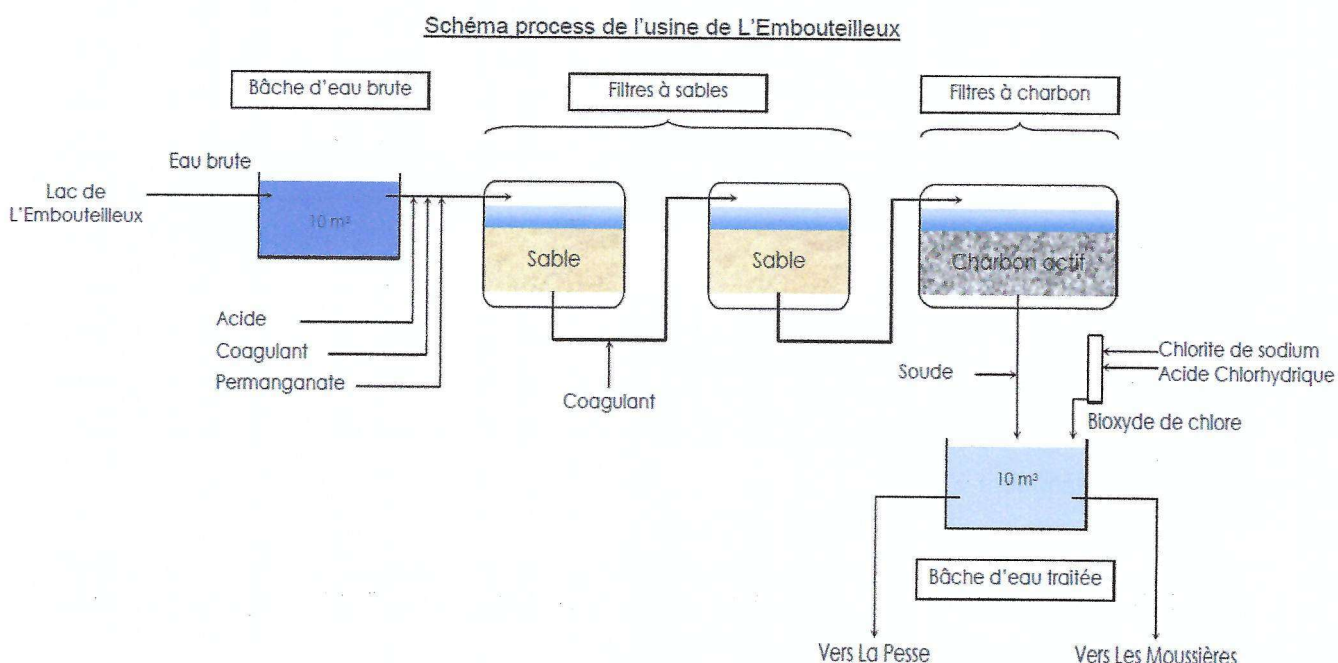
4.1 Qualité de l'eau

Le Syndicat Intercommunal des Eaux du Haut Jura Sud dispose de deux ressources en eau que sont le lac de l'Embouteilleux et la source de la Burne.

L'eau brute utilisée pour la production d'eau potable est prélevée dans le Lac de L'Embouteilleux à l'aide de trois groupes de pompage. L'eau brute subit un traitement visant à l'élimination des matières indésirables (matières en suspension, matières organiques, colloïdes...) contenues dans l'eau brute avant désinfection. L'unité de traitement est constituée :

- d'une injection d'acide chlorhydrique pour l'acidification de l'eau brute (cette étape permet d'améliorer la coagulation) ;
- d'une injection de permanganate de potassium afin d'oxyder la matière organique, et éventuellement le fer et le manganèse présents dans l'eau brute ;
- d'une injection d'un adjuvant de coagulation - floculation (WAC) ; de deux filtres à sables fermés et d'un filtre à charbon actif, montés en série ;
- d'une injection de soude pour la rectification du pH avant refoulement dans les réseaux de distribution (remise à l'équilibre de l'eau) ;
- d'une injection de bioxyde de chlore dans la bûche d'eau traitée assurant la désinfection des eaux brutes.

L'eau traitée, est refoulée par quatre groupes de pompage vers les réseaux des Moussières (alimentation des communes des Moussières, de Laisia et de Boulème) et de La Pesse (alimentation des communes de L'Embossieux, La Pesse, Les Bouchoux et de Très La Ville).



4.1.1 Système de traitement de La Burne

L'eau brute utilisée pour la production d'eau potable est prélevée dans le sous-sol karstique de La Burne.

La station de La Burne ne présente pas de traitement particulier avant désinfection. Cette dernière étape est assurée manuellement par ajout d'hypochlorite de sodium concentrée. L'eau désinfectée est stockée dans un réservoir de 50 m³ avant distribution aux quelques habitants du lieu-dit.

4.1.2 Résultats du contrôle

Les données relatives à la qualité de l'eau distribuée définies par l'article D1321-103 du Code de la Santé publique sont indiquées dans le rapport établi et transmis par l'ARS.

Parallèlement l'exploitant vérifie la qualité de l'eau distribuée, par des analyses menées dans le cadre de l'autocontrôle. Les chapitres suivants concernent le contrôle sanitaire.

4.1.2.1 Résultats du contrôle réglementaire de l'eau – ressource

Surveillance exploitant Ressource	Nombre de prélèvements réalisés	Nombre de prélèvements non conformes	Pourcentage de conformité	Paramètres non conformes
Conformité bactériologique	3	0	100.00%	-
Conformité physico-chimique	6	0	100.00%	-

Aucune non-conformité sur l'eau de la ressource en 2022.

4.1.2.2 Résultats du contrôle réglementaire de l'eau – site de production

Surveillance exploitant Production	Nombre de prélèvements réalisés	Nombre de prélèvements non conformes	Pourcentage de conformité	Paramètres non conformes
Conformité bactériologique	3	0	100.00%	-
Conformité physico-chimique	4	0	100.00%	-

Aucune non-conformité sur l'eau traitée en 2022.

Quelques paramètres sont hors références : aluminium, équilibre calcocarbonique, carbone organique et turbidité pour l'Embouteilleux (et coliformes pour la Burne).

4.1.2.3 Résultats du contrôle réglementaire de l'eau – distribution

Surveillance exploitant Distribution	Nombre de prélèvements réalisés	Nombre de prélèvements non conformes	Pourcentage de conformité	Paramètres non conformes
Conformité bactériologique	10	0	100.00%	-
Conformité physico-chimique	10	0	100.00%	-

Aucune non-conformité sur l'eau distribuée en 2022.

Quelques paramètres sont hors références : aluminium, coliformes et chlorites. Amélioration sur le paramètre aluminium depuis le changement des médias filtrants.

4.2 Indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux

Cet indice permet d'évaluer le niveau de connaissance du réseau d'eau potable et du suivi de son évolution. Il est de 98/120.

Indice de connaissance et de gestion patrimoniale du réseau d'eau potable		
Partie	Descriptif	2022
Partie A : Plan des réseaux	VP.236 - Existence d'un plan des réseaux mentionnant la localisation des ouvrages principaux (ouvrage de captage, station de traitement, station de pompage, réservoir) et des dispositifs de mesures (10 points)	10
Partie A : Plan des réseaux	VP.237 - Existence et mise en oeuvre d'une procédure de mise à jour, au moins chaque année, du plan des réseaux pour les extensions, réhabilitations et renouvellements de réseaux (en l'absence de travaux, la mise à jour est considérée comme effectuée) (5 points)	5
Sous-total - Partie A	Plan des réseaux (15 points)	15
Partie B : Inventaire des réseaux	VP.238 et VP.240 avec VP.238 - Existence d'un inventaire des réseaux avec mention, pour tous les tronçons représentés sur le plan, du linéaire, de la catégorie de l'ouvrage et de la précision des informations cartographiques et VP.240 - Mise à jour annuelle de l'inventaire des réseaux à partir d'une procédure formalisée pour les informations suivantes relatives aux tronçons de réseaux : linéaire, catégorie d'ouvrage, précision cartographique, matériaux et diamètres (0 ou 10 pts en fonction de VP.238, VP.239 et VP.240)	10
Partie B : Inventaire des réseaux	VP.239 - Pourcentage du linéaire de réseau pour lequel l'inventaire des réseaux mentionne les matériaux et diamètres (1 à 5 points sous conditions)	4

Indice de connaissance et de gestion patrimoniale du réseau d'eau potable		
Partie	Descriptif	2022
Partie B : Inventaire des réseaux	VP.239 - Pourcentage du linéaire de réseau pour lequel l'inventaire des réseaux mentionne les matériaux et diamètres (%)	94
Partie B : Inventaire des réseaux	VP.241 - Pourcentage du linéaire de réseau pour lequel l'inventaire des réseaux mentionne la date ou la période de pose (0 à 15 points)	14
Partie B : Inventaire des réseaux	VP.241 - Pourcentage du linéaire de réseau pour lequel l'inventaire des réseaux mentionne la date ou la période de pose (%)	93
Sous-total - Partie B	Inventaire des réseaux (30 points qui ne sont décomptés que si la totalité des points a été obtenue pour la partie A)	28
Partie C : Autres éléments de connaissance et de gestion des réseaux	VP.242 - Localisation des ouvrages annexes (vannes de sectionnement, ventouses, purges, PI,...) et des servitudes de réseaux sur le plan des réseaux (10 points)	10
Partie C : Autres éléments de connaissance et de gestion des réseaux	VP.243 - Inventaire mis à jour, au moins chaque année, des pompes et équipements électromécaniques existants sur les ouvrages de stockage et de distribution (en l'absence de modifications, la mise à jour est considérée comme effectuée) (10 points)	10
Partie C : Autres éléments de connaissance et de gestion des réseaux	VP.244 - Localisation des branchements sur le plan des réseaux (10 points)	0
Partie C : Autres éléments de connaissance et de gestion des réseaux	VP.245 - Pour chaque branchement, caractéristiques du ou des compteurs d'eau incluant la référence du camet métrologique et la date de pose du compteur (10 points)	10
Partie C : Autres éléments de connaissance et de gestion des réseaux	VP.246 - Identification des secteurs de recherches de pertes d'eau par les réseaux, date et nature des réparations effectuées (10 points)	10
Partie C : Autres éléments de connaissance et de gestion des réseaux	VP.247 - Localisation à jour des autres interventions sur le réseau (réparations, purges, travaux de renouvellement, etc.) (10 points)	10
Partie C : Autres éléments de connaissance et de gestion des réseaux	VP.248 - Existence et mise en oeuvre d'un programme pluriannuel de renouvellement des canalisations (programme détaillé assorti d'un estimatif portant sur au moins 3 ans) (10 points)	0
Partie C : Autres éléments de connaissance et de gestion des réseaux	VP.249 - Existence et mise en oeuvre d'une modélisation des réseaux sur au moins la moitié du linéaire de réseaux (5 points)	5
Sous-total - Partie C	Autres éléments de connaissance et de gestion des réseaux (75 qui ne sont décomptés que si 40 points au moins ont été obtenus en partie A et B)	55
TOTAL (indicateur P103.2B)	Indice de connaissance et de gestion patrimoniale du réseau d'eau potable	98

4.2 Performance du réseau

On distinguera deux valeurs de rendement de réseau :

- Rendement du réseau de distribution = (volume consommé autorisé + exportations) / (volume produit + importations)
Volume consommé autorisé = volume comptabilisé + volume sans comptage + volume de service
- Rendement primaire = volume comptabilisé / volume mis en distribution

Désignation	2018	2019	2020	2021	2022
Volume comptabilisé	69 473	68 214	62 954	61 974	67 573
Volume consommé autorisé	76 832	78 054	72 744	72 802	75 335
Volume mis en distribution	108 982	107 891	97 780	99 633	109 470
Rendement du réseau de distribution indicateur "rapport du Maire" issu du décret n°2007-675	70.50%	72.35%	74.40%	73.07%	68.82%
Variation du Rdt de distribution		2.62%	2.83%	-1.79%	-5.8%
Rendement primaire	63.75%	63.22%	64.38%	62.20%	61.72%
Variation du Rdt primaire		-0.83%	1.83%	-3.39%	-0.77%

Le rendement diminue depuis 2020 passant de 74 % à 69 % en 2022. Celui-ci n'atteint pas le rendement minimum de 70 % inscrit au CCTP.

De même, l'indice linéaire de pertes (ILP) dépasse les 1 m³/km/j (1.25 en 2022).

Le rendement primaire qui ne tient pas compte des volumes sans comptage et des volumes de service a aussi diminué mais dans une moindre mesure que le rendement de distribution.

4.3 Renouvellement des réseaux

0,1 km de réseau ont été renouvelé sur la commune de la Pesse.

4.4 Renouvellement des compteurs

Le renouvellement de compteur est égal à la moyenne des 5 dernières années avec 9 compteurs renouvelés sur 2022.

L'âge moyen des compteurs est aujourd'hui d'environ 15,8 ans et 56 % des compteurs ont une vétusté inférieure à 15 ans. L'âge moyen du parc est en augmentation, ce qui n'est pas souhaitable. Il demeure 215 compteurs de plus de 20 ans.

Désignation	2018	2019	2020	2021	2022
Nombre total de compteurs en service	646	666	667	655	662
Compteurs renouvelés	8	7	4	23	9
Soit en % du parc de compteurs	1.2%	1.1%	1%	3.5%	1.4%

5 LES TRAVAUX

5.1 Travaux engagés lors de l'exercice 2022

Les travaux réalisés par le délégataire en 2022 sont : le renforcement des garde-corps du lac, le ballon anti béliet et la tuyauterie de refoulement à l'usine.

Et la collectivité a procédé au renouvellement des médias filtrants (sable et charbon) avec l'entreprise Culligan en mai.

5.2 Situation vis-à-vis des branchements plomb

A la connaissance de l'exploitant, il n'existe plus de branchement en plomb sur le territoire du Haut Jura Sud.

5.3 Travaux électromécaniques prévus pour 2023

Les renouvellements électromécaniques prévus en 2023 sont la pompe doseuse javel (1130 € HT), l'onduleur (4375 €) et le générateur de dioxyde de chlore (17 000 €).

5.4 Propositions d'amélioration de l'exploitant

5.4.1 Pour l'usine de l'Embouteilleux

- Faire un audit de fonctionnement et de pérennité des équipements de traitement et de production d'eau potable.
- Nous vous rappelons que la station n'est pas dimensionnée pour garantir une eau potable de qualité 365 jour / an.

5.4.2 Pour les équipements et le génie civil

- Prévoir la réhabilitation du réservoir des Bouchoux et lancer un diagnostic de l'ensemble des réservoirs.
- Prévoir la mise en place de clôtures réglementaires sur l'ensemble des sites.

5.4.3 Pour le réseau

- Le linéaire de canalisation d'eau potable est de 74 km, un programme pluriannuel de renouvellement des canalisations devrait être engagé à hauteur de 1,4 à 2 % de réseau par an afin d'assurer une gestion optimisée du patrimoine enterré soit un renouvellement des conduites tous les 50 à 70 ans.
- Installer des vannes sur le réseau alimentant Bellecombe.

6 ACTIONS DE SOLIDARITE DE COOPERATION DECENTRALISEE

Les montants des abandons de créance ou des versements à un fond de solidarité au titre de l'aide au paiement des factures d'eau des personnes en situation de précarité en application de l'article L.115-3 du Code de l'Action Sociale et des Familles sont présentés ci-dessous :

<i>En Euros</i>	<i>2020</i>	<i>2021</i>	<i>2022</i>
<i>Montant des abandons de créance</i>	21.93 €		0 €

7 CONCLUSION : SYNTHÈSE ET FAITS MAJEURS DE L'ANNÉE 2022

Les principaux chiffres de l'année 2022 sont donc les suivants :

- Une population desservie qui s'élève à environ 1 014 habitants (estimation) ;
- Un nombre d'abonné de 605,
- Des volumes consommés autorisés qui s'élèvent à 75 335 m³ en 2022, soit une augmentation de 3,5 % par rapport à l'exercice précédent (les volumes facturés augmentent quant à eux de 10,5 %) pour des volumes produits présentant une hausse de 9,9 % ;
- Cette évolution des volumes se traduit par une diminution du rendement qui s'établit ainsi à 69 % (contre 73 % sur l'exercice 2021) ;
- Une consommation annuelle de 110 m³ par abonné, en augmentation ;
- Un montant d'une facture de 120 m³ en € TTC de 487,04 € (en augmentation de 3,5 % par rapport à l'année précédente).
- Un indice de connaissance de gestion patrimoniale des réseaux d'eau potable de 98/120.

Les faits techniques marquants :

- Le mode d'exploitation du service à évolué au 01/09/2022 d'une délégation de service public à une prestation de service ;
- Une qualité d'eau qui reste fragile, en lien avec la qualité de l'eau brute, les difficultés de traitement et la configuration des réseaux. Néanmoins, la qualité de l'eau distribuées et l'exploitation de l'usine se sont nettement améliorées depuis le changement des médias filtrants en mai 2022 ;
- L'âge moyen du parc de compteurs est en augmentation et des efforts de renouvellement doivent être entrepris sur la durée ;
- 8 interventions pour fuite sur réseau (contre 5 l'année précédente) ;
- 2 interventions pour fuite sur branchement.

Envoyé en préfecture le 01/09/2023

Reçu en préfecture le 01/09/2023

Publié le 01/09/2023



ID : 039-253900476-20230822-2023_08_22_4-DE